CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE LA CREUSE

PROCES VERBAL

DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 MARS 2022

Le seize mars deux mille vingt-deux, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la CREUSE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à La Mairie de St VAURY, 1 Place de l'Eglise 23320 St VAURY, à 16 heures 30, sous la présidence de M. Vincent TURPINAT.

MEMBRES PRESENTS

NOM - PRENOM	QUALITE
Mme DEPEIGE Isabelle	Conseillère municipale de MOUTIER-D'AHUN
M. DUGENEST Jean-Claude	Adjointe au Maire de FRESSELINE
M. MALABRE Christian	Adjoint au Maire de MARSAC
Mme MARTIN Armelle	Adjointe au Maire de St VAURY
M. MATIGOT Jean-Roland	Maire de Vareilles
M. MOUVEROUX Olivier	Maire de FURSAC
Mme PINLOCHE Isabelle	Adjointe au Maire de MOURIOUX-VIEILLEVILLE
M. ROUGEOT Patrick	Président d'EVOLIS 23
M. TURPINAT Vincent	Maire de JARNAGES
M. VERGNIER Michel	Conseiller municipal de GUERET
M. VILLATTE Ludovic	Adjoint au Maire de St SULPICE LE GUERETOIS

MEMBRES ABSENTS OU EXCUSES :

NOM - PRENOM	QUALITE
M. Lionel ARCHER	Payeur départemental
M. AUCOUTURIER Alex	Maire de St YRIEIX LES BOIS
M. BARDET Didier	Vice-président de EVOLIS 23
M. CONTARIN Jean-Baptiste	Adjoint au Maire de GUERET
M. DUMAS Daniel	Maire de MARSAC
M. LEJEUNE Etienne	Maire de LA SOUTERRAINE
Mme NICOUX Renée	Maire de FELLETIN
M. ROUCHON Guy	Maire d'AJAIN
M. ROYERE Joël	Maire de St-DIZIER-MASBARAUD

M. SIMONNET Nicolas	Président de la Communauté de Communes CREUSE CONFLUENCE

POUVOIRS :

Mme NICOUX Renée	À Mme MARTIN Armelle
M. ROUCHON Guy	À MATIGOT Jean - Roland
M. SIMONNET Nicolas	À M. TURPINAT Vincent

ASSISTAIENT EGALEMENT :

Mme Cécile MOREAU, Directrice du Centre de Gestion
Mme Cécile ROUSSEL, Directrice-adjointe du Centre de Gestion
Mme Marika GUIMBRETIERE, comptable du Centre de Gestion

M. MARTIN Armelle accueille les membres dans la salle du conseil de ST VAURY puis est désignée secrétaire de séance.

– Approbation du procès-verbal du 30/11/2021

Le procès-verbal du 30/11/2021 a été adressé par courriel aux membres.

Le procès-verbal de la séance du 30/11/2021 n'appelle aucune observation.
Il est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

• Approbation du compte de gestion 2021

Marika GUIMBRETIERE explique que le compte de gestion a été transmis à M. le Payeur le pour pointage. Il a été déclaré certifié conforme par celui-ci et n'a pas appelé d'observation de sa part.

Après s'être fait présenter le budget primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectués et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu le compte de gestion de l'exercice 2021,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

A l'unanimité, les membres présents ou représentés :

Déclarent que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- **Compte administratif 2021**

Monsieur Le Président ne prend pas part au vote concernant le compte administratif 2021.

Monsieur Michel VERGNIER, Administrateur délégué, préside les débats.

Marika GUIMBRETIERE présente le détail des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement et répond aux questions des membres.

Après s'être fait rappeler ce jour le budget primitif et supplémentaire de l'exercice 2021, les membres du Conseil d'Administration, présents ou représentés, à l'unanimité :

1 - approuvent le Compte Administratif de l'exercice 2021 dont les résultats cumulés sont les suivants :

- ***En section de fonctionnement pour 319 726,23 €.***
- ***En section d'investissement pour 81 990,71 €***

2 - constatent les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion établi par le Payeur Départemental.

- **Affectation du résultat 2021**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021,

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Considérant les éléments suivants :

Pour Mémoire :

- Excédent de fonctionnement antérieur reporté : **+ 324 204,41 €**
- Déficit antérieur reporté

:

Résultat d'investissement à affecter :

☞ **Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2021**

- Solde d'exécution de l'exercice : + 25 745,54 €
- Solde d'exécution cumulé : + 81 990,71 €

☞ **Restes à réaliser au 31 décembre 2021**

- Dépenses d'investissement : 4 035,80 €
- Recettes d'investissement : 0 €

☞ **Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2021**

- Rappel du solde d'exécution cumulé : + 81 990,71 €
- Rappel du solde des restes à réaliser : - 4 035,80 €

BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL : **- €**

Résultat de fonctionnement à affecter :

- Solde d'exécution de l'exercice : - 4 478,18 €
- Solde d'exécution cumulé : + 319 726,23 €

TOTAL A AFFECTER : + 319 726,23 €

Le Président propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

- ***En report à la section de fonctionnement pour*** **319 726,23 €**
- ***En report à la section d'investissement pour*** ***81 990,71 €***

- *A l'unanimité, les membres présents ou représentés valident cette proposition d'affectation des résultats 2021 et autorisent le Président à procéder aux opérations comptables y afférents.*

• Débat d'orientation budgétaire 2022

Les membres du conseil d'administration avaient été destinataires d'un rapport d'orientation budgétaire.
Les membres avaient également longuement échangé sur ces données lors de la dernière réunion du conseil d'administration le 30/11/2021.
Cécile MOREAU détaille ces données sur la base des données mises à jour ci-dessous.

Contexte national

- Suite déploiement loi TFFP
- Déploiement schéma de coopération régional
- Créations de délégations régionales CNFPT et antennes
- Poursuite du développement législatif des missions des CDG
- Sollicitation des services durant la crise COVID
- Élections professionnelles 2022
- Réforme des cat C et de la filière médico-sociale
- Code de la fonction publique

Contexte local

- Développement des situations complexes de collectivités
- Renfort médecine préventive mais toujours des partenariats fragiles

Demandes de collectivités

- situations individuelles ou de collectivités complexes
- secrétaires de mairie peu expérimentées
- problématiques de recrutements dans les collectivités

Contexte équipe du CDG

- Équipe complète
- service carrières / retraite en réorganisation ,
- service de santé et sécurité au travail hypersollicités et spécialisé dans les domaines du maintien dans l'emploi et des RPS
- 2 départs en retraite de responsables de service et 1 départ en longue maladie

Orientations 2022

Les missions

- Élections professionnelles 2022
- Evolution des missions des CDG (signalements, PSC, médiation préalable obligatoire)
- Développement et extension des missions de conseil en organisation et interventions collective
- Evolution des missions des CDG selon les besoins des collectivités: GPEEC et dispositifs de formation
- Déploiement schéma de coopération régionale (*COMOP déontologie, élections, PSC, GPEEC, production documentaire)*
- Réflexion service concours mutualisé
- Déploiement et réorganisation service paye à façon

Le fonctionnement

- Maintien de la masse salariale (avec réorganisation dans le cadre des départs) et des charges à caractère général
- Organisation des élections professionnelles
- Réorganisation du service carrières /retraite
- Organisation de l'évolution du personnel : 1 mobilité interne, 2 départs en retraite, 1 départ en longue maladie
- déploiement LDG (RIFSEEP, PSC, télétravail ...)
- Structuration du conseil médical unique

L'investissement

- Etude acquisition d'un nouvel outil de GED (fin de la maintenance de la solution actuelle) (30 000 €)
- Finalisation d'adaptation du système d'exploitation des serveurs
- Acquisition d'un logiciel pour le service de missions temporaires (finalisation 1er semestre 2022)
- Réflexion sur un dispositif de visioconférence (6 000 €)
- Réfection d'une partie des sols (8000 €)

Le support de la présentation est joint au présent procès-verbal.
M. VERGNIER précise qu'il faudra tenir compte des conséquences du dégel du point d'indice annoncé par le gouvernement.
Les membres approuvent le débat d'orientation budgétaire 2022.

- ## Participation au SELAQ 2022

Le SELAQ (salon des élus locaux et agents publics de la Nouvelle Aquitaine), a lieu le 30 et 31 mars 2022.
Cécile MOREAU présente cet évènement et indique que les CDG de la Région Nouvelle Aquitaine participent à cet évènement par la tenue d'un stand commun.

Comme chaque année, il est proposé une participation présentielle et financière à l'ensemble des CDG de la Région Nouvelle Aquitaine dont le CDG de la Creuse. Cet évènement a été évoqué avec l'ensemble des Présidents des CDG lors de la réunion du CSO du 22/09/2021. Cette participation financière représente environ 250 € pour le CDG de la Creuse (en proportion des cotisations obligatoires versées à chaque CDG). Cette participation permet le financement d'un stand équipé alloué aux 12 CDG.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, présents ou représentés, à l'unanimité :
- autorisent Le Président à signer tout document relatif à cet évènement
- à inscrire cette dépense au budget 2022

QUESTIONS DIVERSES

Il est rappelé que la prochaine réunion aura lieu le mardi 05/04/2022 à 18h dans les locaux du CDG.

Cécile MOREAU présente le MAG RH mutualisé transmis depuis le début de l'année 2022 aux collectivités affiliées, ainsi que les futures réunions d'information prévues en mars (actualités statutaires) puis en avril concernant les élections professionnelles pour les collectivités ayant leurs propres instances.

Cécile MOREAU présente les mouvements de l'équipe : départ en congé de maladie d'Agnès PETIT, départ en retraite au 01/07/2022 d'Evelyne LAURENT et par conséquent arrivée d'Elizabeth DESCOUT en renfort paye et retraite.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 17h30.

Le Secrétaire de séance,	**LE PRESIDENT,**
A. Martin	
M. MARTIN Armelle	**M. Vincent TURPINAT**